1/2

Facture de consommation

Vos références utiles

Titulaire du contrat : LUSHNIKOVA IRINA

enerco

Courriel:

L'énergie militante

> irina.el@tutanota.com Référence client :

CNT-19-30080

Référence point de livraison (PDL) :

07200868247482

Lieu de consommation :

21 pas DUMAS 75011 PARIS 11 Puissance(s) souscrite(s):

6 kVA

Structure tarifaire : C5 Base - BTINF SDT

Pour répondre à vos questions

Service client Enercoop 16-18 Quai de la Loire **75019 PARIS**

01 75 44 41 56 (prix appel local) Du lundi au vendredi de 9h à 18h (hors jours fériés)

service-client.part@enercoop.org

www.enercoop.fr

Une panne du réseau électrique?

Enedis (anciennement ERDF)

09 726 750 75 Appel non surtaxé

Pour tout savoir sur vos démarches, vos droits, les économies d'énergies possibles, contactez le service d'information des pouvoirs publics :

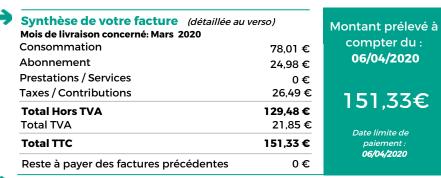
Énergie-info

0 800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe)

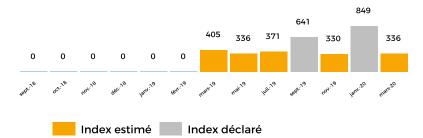
www.energie-info.fr

Enercoop - Service Client

LUSHNIKOVA IRINA 21 PASSAGE DUMAS 75011 PARIS 11



Historique de votre consommation (en kWh)



Vos prochaines étapes

Votre prochaine facture vous sera adressée le : 21/05/2020 Votre prochain relevé de compteur est planifié pour le : 21/07/2020

Comment être facturé sur vos consommations réelles? Pour une facturation basée sur vos consommations réelles, réalisez vous-même le relevé de votre index sur votre compteur et saisissez ces valeurs sur votre

espace en ligne accessible depuis enercoop.fr

Délai de transmission des index : entre le 03/07/2020 et le 16/07/2020 Conseils malins pour maîtriser votre énergie Vous retrouvez les solutions proposées par Enercoop pour vous aider à réduire votre consommation d'électricité sur : enercoop.fr, rubrique : la maîtrise de

l'énergie



Talon de règlement

Conformément à votre demande, le montant de votre facture sera prélevé sur le compte suivant :

Montant: 151,33 € Date: 06/04/2020 BIC: CRLYFRPPXXX

IBAN: FR7030002006950000047532S23

Titulaire: LUSHNIKOVA Irina

Référence Unique du Mandat : CNT-19-30080/20190115

Référence de facture : NATLFAC20-00897196

Référence Client: CNT-19-30080



Votre facture en détail

Offre: Enercoop 2006 Type de contrat: Enercoop 2006 - C5 - BTINFCU SDT (Part.) Référence de compteur: 07200868247482660

Consommation	Index au	Index au	Mode Cons	ommation I	rix unitaire	Total H	т т	VA	Total TVA incluse
Période du 08/02/2020 au 13/02/2020	07/02/2020	13/02/2020							
- Consommation	71807	72202	Déclaré	395 kWh 0.10	671 €/kWh	42,15	€ 20	%	50,58 €
Période du 14/02/2020 au 21/03/2020	13/02/2020	21/03/2020							
- Consommation	72202	72538	Estimé	336 kWh 0.10	671 €/kWh	35,86	€ 20	%	43,03 €
						78,01	€		93,61 €
Abonnement d'électricité				Quanti	té Prix ur	itaire	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Abonnement	D	u 21/03/2020 a	au 20/05/2020	60 Jou	rs 12.49 €	/mois	24,98 €	5,5 %	26,35 €
							24,98 €		26,35 €
Contributions, taxes locales				Quanti	té	Taux	Total HT	TVA	Total TVA incluse
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)				10.95	€ 27	'.04 %	2,96 €	5,5 %	3,12 €
Contribution Service Public Electricité (CSPE)				731 kW	/h 0.0225 €	:/kWh	16,45 €	20 %	19,74 €
Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electr	icité (TDCFE)			731 kW	/h 0.00323 €	c/kWh	2,36 €	20 %	2,83 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité	(TCCFE)			731 kW	/h 0.00646 €	c/kWh	4,72 €	20 %	5,66 €
							26,49 €		31,36€

TOTAL TTC 151,33 €

Synthèse de votre facture

Abonnement, services, consommation 102,99 €

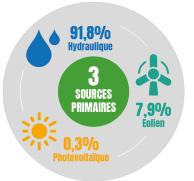
Taxes, contributions, + TVA 48,34 € Acomptes déjà versés 0 €

Montant à régler 151,33 €



100 % renouvelable

Enercoop vous garantit une production d'électricité issue **d'énergies 100 % renouvelables** en contrats directs avec les producteurs



-

100 % coopératif

Enercoop est une coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Deux tiers de ses clients en sont sociétaires

Une coopérative

C'est une structure démocratique dans laquelle les sociétaires décident ensemble selon le principe

nersonne = | voix

Tous les sociétaires - clients, producteurs, salariés ou partenaires - sont ainsi les acteurs du développement d'Enercoop



100 % local

Le réseau Enercoop est composé de 10 coopératives qui couvrent l'ensemble du territoire *, au plus près des projets durables et citoyens de vos régions



*Hors entreprises locales de distribution

L'estimation des émissions de gaz à effet de serre résultat de la production d'électricité à partir de la totalité des sources d'énergie fournies par Enercoop en 2018 est de 6.7 g CO2eq/kWh(1) et pour la distribution de 5,1 g CO2eq/kWh.

(1) Calcul selon la méthode arrêtée par le décret n° 2016-944 du 11 juillet 2016.



Informations diverses

- $\bullet \quad \text{Il est possible d'agir pour réduire votre consommation \'electrique. Consultez le site : } \underline{\text{www.ademe.fr}}$
- Plus d'informations sur les effets positifs des énergies renouvelables sur l'environnement : <u>www.enercoop.fr</u>
- Les tarifs d'Enercoop sont non-réglementés.
- Les prix TTC comprennent les taxes locales dépendant des départements et des municipalités, la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) et la TVA.
- Tout retard de paiement entraine l'application de frais de pénalité prévus aux conditions générales de vente (Particuliers : une pénalité de 1,5 fois le taux d'intérêt légal, sans que cette pénalité ne puisse être inférieure à 7,50€ TTC). Aucun escompte pour paiement anticipé.
- Remboursement en votre faveur en cas de trop-perçu d'Enercoop : conformément à l'arrêté du 18/04/2012 relatif aux factures d'électricité, les remboursements <25€ pour les particuliers sont reportés sur la facture suivante (y compris sur la facture de régularisation de mensualisation), sauf demande expresse de remboursement. Les remboursements au-delà de ce montant sont effectués dans un délai de quinze jours à compter de l'émission de la facture ou de la demande du client.
- En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Enercoop n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : en vous connectant au site http://www.energie-mediateur.fr/, par courrier à l'adresse : Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n°59252, 75443 Paris Cedex 09 ou par mail à l'adresse suivante : infoconso@energie-mediateur.fr